

JOURNÉE INTERNATIONALE DU 25 NOVEMBRE

LA MANCHE ENGAGÉE DANS LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

A l'occasion de la journée internationale de lutte pour l'élimination des violences faites à l'égard des femmes du 25 novembre, le Département rappelle son engagement et sa politique publique volontariste visant l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention et la lutte contre les violences intrafamiliales.

En effet, face au constat de l'augmentation incessante depuis plusieurs années des plaintes pour violences intra familiales, le Département mène depuis 2019 une politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. Le projet de mandature 2022-2028 est venu réaffirmer cet engagement en l'élargissant aux violences intrafamiliales. A travers le soutien aux acteurs locaux de la prévention et de la lutte contre les violences intrafamiliales, le Département entend agir à la fois auprès des victimes mais également en prévention des violences, pour qu'aucun enfant, femme ou homme n'ait à subir la violence et ses conséquences.

LES PROFESSIONNELS DES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX MOBILISÉS AU QUOTIDIEN

Le Département est engagé dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que les violences intrafamiliales en mobilisant ses agents depuis de nombreuses années : ses professionnels sociaux et médico-sociaux agissent en proximité des habitants au sein des neuf territoires de solidarité par l'accueil, l'écoute, la prise en charge et/ou l'orientation des personnes vers les partenaires compétents.

Ces professionnel(le)s sont également investis auprès des réseaux violences intrafamiliales existants sur le Département en y partageant leur savoir et en contribuant à mettre en place des actions collectives de lutte et de prévention contre les violences intrafamiliales.

Témoignage de Céline Moralès, conseillère conjugale et familiale au centre médico-social de la baie du Mont-Saint-Michel à Avranches :
<https://vimeo.com/user197679855>

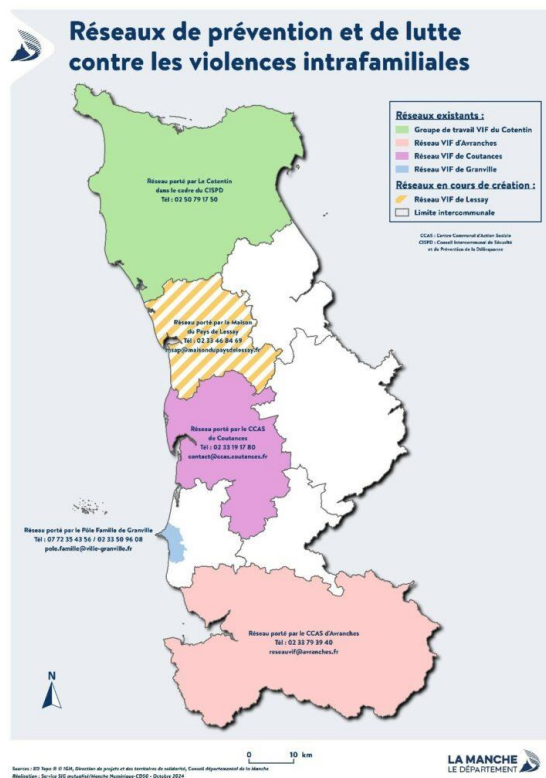
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PÉRENNISATION DES RÉSEAUX VIF PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

L'engagement du Département se traduit aussi à travers le soutien au développement et à la pérennisation des réseaux violences intra familiales. Ces réseaux, composés de professionnels du médical, du social, de la justice, de la sécurité, de l'insertion, du logement, de l'accompagnement, de la protection (etc...), qu'ils relèvent de l'associatif ou du domaine public, mettent en commun leurs connaissances afin de fluidifier le parcours des victimes.

Les réseaux constituent de véritables opportunités pour les professionnels, qu'ils soient spécialisés ou non sur cette thématique. Ils permettent d'échanger ensemble afin d'assimiler les compétences de chaque institution mais également de co-construire un plan d'actions pour prévenir les violences intrafamiliales.

Aujourd'hui dans la Manche, plusieurs réseaux coexistent : sur les territoires d'Avranches,

Granville, Coutances, et sur le Cotentin. D'autres sont en développement, sur Lessay notamment.



Le Département s'y implique à la fois financièrement, mais également par la présence de ses travailleurs sociaux et travailleuses sociales dans leurs groupes de travail. Ces réseaux sont aujourd'hui la pierre angulaire du travail partenarial dans la lutte et la prévention des violences intrafamiliales.

UN APPEL À PROJETS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Parce que la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que les violences intrafamiliales repose sur l'action concertée de l'ensemble des acteurs, le Département lance chaque année un appel à projets visant à encourager les nouvelles initiatives qui concourent à garantir aux personnes victimes de violence et à leurs proches l'exercice de leurs droits et à l'équité de traitement des citoyens et des citoyennes, quelle que soit leur zone d'habitation. L'objectif est de mettre en œuvre des projets à l'échelle locale ou

départementale ayant des effets concrets et mesurables sur la réduction et la prise en charge des VIF dans la Manche.



« Depuis 2020, ce sont plus de 25 projets d'associations et d'organismes publics qui ont été soutenus par le Département avec pour objectif de prévenir, d'accompagner et d'orienter les victimes de

violences. Malgré cela, les services de la sécurité intérieure de la Manche ont constaté en 2023 une augmentation des faits de violences intrafamiliales à hauteur de 8,60%, totalisant plus de 2 000 cas sur 12 mois. Dans ce contexte, nos efforts doivent être accentués : pour cette année 2024 nous avons fait le choix de passer de 60 000 € à 80 000 € l'enveloppe que nous attribuons aux associations et acteurs locaux. Notre volonté est de multiplier les actions de prévention sur l'ensemble du territoire et de concourir à la lutte contre les violences intra familiales », Isabelle Bouyer Maupas, conseillère départementale en charge de l'égalité Femmes-Hommes et des violences intrafamiliales.

Les projets déposés doivent cibler une ou plusieurs des priorités suivantes :

- prévenir les violences intra familiales induites par les stéréotypes sexistes ;
- protéger les personnes face aux violences subies, dans le respect de leurs choix de vie individuel : soutien au dépôt de plainte, mise à l'abri d'urgence en cas de besoin, soutien à l'organisation d'un départ... ;
- réduire les impacts et les risques sur les enfants confrontés aux violences intra familiales : prévention primaire (évitement de risque) ou secondaire (limitation du risque) par des modalités sécurisées d'exercice des relations familiales, d'accompagnement des publics... ;

- agir en prévention primaire et/ou secondaire et promotion de la santé auprès des personnes victimes, auteures et de leur entourage par des prises en charge individuelles ou collectives : campagne d'information ou de repérage lors de suivis individuels ou d'évènements collectifs, festifs par exemple ; réduction des facteurs de risques associés ; prise en charge des conséquences sur la santé des violences conjugales et intrafamiliales ;
- permettre aux personnes victimes sorties des violences intra familiales d'enclencher un processus de réparation ;
- favoriser la désistance des personnes auteures pour prévenir la réitération de comportements violents ;
- formations-actions pour expérimenter des solutions à des phénomènes de violences spécifiques, des actions de prévention globale ou des prises en charge ciblées tant des personnes victimes et/ou des personnes auteures.

Le Département soutient financièrement 12 projets (vote en séance plénière du 27 septembre 2024) dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2024 :

1/ Association Femmes (soutien de 10 000 €)

Accueil, écoute et accompagnement par le service de La Belle Échappée, groupes de parole et ateliers de soutien à la parentalité.

Objectifs : rompre l'isolement, aider à la reconstruction, à la valorisation de soi, à l'acquisition de l'autonomie, resituer la place et la fonction de chacun dans la cellule familiale et soutenir l'enfant, sa fratrie et le parent victime dans sa parentalité.

2/ Linda Tromeleue (soutien de 1 840 €)

Formation-action à destination des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Manche (SPIP).

Objectifs : améliorer l'action du SPIP dans la prise en charge des auteurs, acquérir des compétences et créer une prise de recul, distancier les situations et les ressentis, harmoniser les pratiques pour assurer une prise en charge uniforme des auteurs dans le département.

3/ Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Projet 1 (soutien de 5 000 €)

Actions de prévention des violences intrafamiliales induites par les stéréotypes sexistes (Prix égalité jeunesse, festival femmes dans la ville, etc.).

Objectif : sensibiliser à la déconstruction des stéréotypes de genre et à la critique de la norme, sensibiliser à l'impact des stéréotypes sexistes et à la banalisation des Violences sexuelles et sexistes (VSS), diffuser les outils et les ressources aux personnes victimes de VSS.

Projet 2 (soutien de 2 226 €)

Ateliers de prévention des violences intra familiales à destination des parents (épuisement parental et répartition des tâches)

Objectif : permettre l'expression d'un état de fatigue/épuisement, offrir des espaces d'échanges sécurisant, permettre le soutien entre pairs, soutenir le développement de solutions individuelles et collectives.

4/ CLIC du Sud Manche (soutien de 4 570 €)

Objectifs : donner les principes et outils pour comprendre la dynamique de l'épuisement et prévenir l'apparition de violences intrafamiliales.

5/ L'Etape (soutien de 700 €)

Les « rendez-vous de l'égalité ».

Objectifs : sensibiliser à l'égalité femme/homme dans les quartiers prioritaires de la ville, comprendre les enjeux autour de l'égalité et plus particulièrement des violences intrafamiliales grâce à deux « rendez-vous » dédiés.

6/ Ecole des parents et des éducateurs de la Manche (soutien de 13 000 €)

Développer l'estime de soi chez les enfants co-victimes de violences et les femmes victimes.
Objectifs : développer l'écoute, la confiance l'empathie, travailler la conscience de soi, les représentations, mettre en évidence les stéréotypes et les injonctions de la société par rapport aux comportements, aux physiques.

7/ Accueil de Jour Villa Myriam – Centre communal d'action sociale de Saint-Lô (soutien de 5 600 €)

Préfiguration d'un réseau violences intra familiales dans le centre Manche.
Objectif : répondre au besoin d'un travail en réseau sur le territoire afin de fluidifier les accompagnements des victimes et/ou auteurs de violences intrafamiliales et favoriser l'interconnaissance entre les professionnels.

8/ Maison du Pays de Lessay (soutien de 13 000 €)

Création d'un réseau de lutte contre les violences intra familiales sur le territoire de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche.
Objectifs : favoriser l'interconnaissance entre partenaires, identifier les ressources, les missions de chacun et les besoins, améliorer la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.

9/ Pôle famille de Granville (soutien de 3 000 €)

Atelier estime de soi à destination des femmes victimes de violences intra familiales.
Objectifs : accompagner les femmes victimes afin qu'elles puissent retrouver une meilleure estime d'elles-mêmes, valoriser les potentiels et les compétences, améliorer le bien-être physique et mental, rompre l'isolement, faire émerger des envies et des projets.

10/ Centre local d'information et de coordination (CLIC) du Cotentin (soutien de 3 700 €)

Poursuite de la démarche « Violences intra familiales : et les seniors alors ? ».
Objectifs : faire réseau autour de la cause violences intrafamiliales seniors, être plus armé sur le sujet (outils, pratiques), travailler collectivement sur des éléments qui questionnent (repérer, oser en parler, donner l'alerte).

11/ Association départementale de sauvegarde de l'enfant à l'adulte de la Manche (ADSEAM) (soutien de 15 668 €)

Ateliers temps de jeu et primo accueil de l'enfant.
Objectifs : réduire les impacts et les risques sur les enfants accueillis au centre d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) ayant été confrontés aux violences conjugales, leur permettre de retrouver leur place d'enfant, proposer une présence co-maternante et un espace de symbolisation de l'expérience douloureuse voire traumatique.